

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	28

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 18 novembre, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric.

Absents excusés :

Madame GUILLOT Jacqueline
Madame MARISSAL Bénédicte
Madame GUINAND Alexandra
Monsieur MOURAUX Michel
Monsieur GHALI Ted-Fernand
Monsieur LE DEM Philippe
Madame BOURGOIN Evelyne
Madame LECLERC Sylvie

Procurations a été donnée à :

Madame GUILLOT Jacqueline donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline
Madame MARISSAL Bénédicte donne pouvoir à Madame VICHERAT Valérie
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige
Monsieur MOURAUX Michel donne procuration à Monsieur Dominique GIRAULT
Monsieur GHALI Ted-Fernand donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice
Madame BOURGOIN Evelyne donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric
Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Monsieur de COURCEL Dominique

Madame GABRIEL Mélanie a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2022-111 : DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET VILLE

Madame l'Adjointe aux finances expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier ou d'ajuster certains montants en sections de fonctionnement et d'investissement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022 par le Conseil Municipal du 28 mars 2022;

La décision modificative n°1 s'équilibre comme suit :

	Budget Voté	DM1	Total Budget
INVESTISSEMENT			
Dépenses	3 359 164,77 €	- 1 048 257,00 €	2 310 907,77 €
Recettes	3 359 164,77 €	- 1 048 257,00 €	2 310 907,77 €

	Budget Voté	DM1	Total Budget
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	8 453 524,80 €	- €	8 453 524,80 €
Recettes	8 453 524,80 €	- €	8 453 524,80 €

En détail - section d'Investissement :

En Dépenses :

Chapitre/Article	Libellé	BP	DM1	Budget total (BP + DM)
23/2313-324-15492	Constructions (travaux isolation bâtiments)	881 760,00 €	-162 657,00 €	719 103,00 €
23/2313-251-19555	Constructions (restaurant scolaire)	500 000,00 €	-500 000,00 €	0,00 €
23/2313-026-2022-09	Constructions (cimetière)	10 000,00 €	-10 000,00 €	0,00 €
23/2315-822-2022-03	Installations, matériels et outillage technique (voirie)	100 000,00 €	-40 000,00 €	60 000,00 €
21/21318-01-2022-04	Immobilisations corporelles autres bâtiments publics	80 000,00 €	-80 000,00 €	0,00 €
21/2135-213-2022-13	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (visiophones)	15 600,00 €	-15 600,00 €	0,00 €
21/21571-020-2022-06	Matériel roulant, voirie	20 000,00 €	-20 000,00 €	0,00 €
21/2188-01-2022-01	Autres immobilisations corporelles (matériel PPI 2022)	60 000,00 €	-40 000,00 €	20 000,00 €
020	Dépenses imprévues	180 000,00 €	-180 000,00 €	0,00 €
TOTAL des Dépenses		1 571 760,00 €	-1 048 257,00 €	799 103,00 €

En Recettes :

Chapitre/Article	Libellé	BP	DM1	Budget total (BP + DM)
021	Virement de la section fonctionnement	1 313 217,06 €	-165 336,24 €	1 147 880,82 €
13/1328	Autres subventions d'investissement (travaux aménagement plateforme Bapterosses)	37 500,00 €	-37 500,00 €	0,00 €
13/1328-251	Autres subventions d'investissement (création d'un restaurant scolaire)	150 000,00 €	-150 000,00 €	0,00 €
13/1341-324	Dotation d'Equipement des territoires ruraux	560 000,00 €	-343 000,00 €	217 000,00 €
16/1641-324	Emprunts en euros	352 420,76 €	-352 420,76 €	0,00 €
TOTAL des Recettes		2 413 137,82 €	-1 048 257,00 €	1 147 880,82 €

En détail - section de fonctionnement :

En Dépenses :

Chapitre/Article	Libellé	BP	DM1	Budget total (BP + DM)
012/64111	Rémunération principale	1 673 051,57 €	100 000,00 €	1 773 051,57 €
65/6518	Autres	0,00 €	250,00 €	250,00 €
65/6531	Indemnités élus	112 000,00 €	1 300,00 €	113 300,00 €
65/6535	Formation	2 000,76 €	499,24 €	2 500,00 €
65/6574	Subventions fonction person. droit privé	80 000,00 €	7 750,76 €	87 750,76 €
65/65888	Charges diverses de la gestion courante	3 500,00 €	200,00 €	3 700,00 €
67/6712	Amendes fiscales et pénales	0,00 €	180,00 €	180,00 €
022	Dépenses imprévues	300 000,00 €	55 156,24 €	355 156,24 €
023	Virement de la section d'investissement	1 313 217,06 €	-165 336,24 €	1 147 880,82 €
TOTAL des Dépenses		3 483 769,39 €	0,00 €	3 483 769,39 €

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à la majorité, par 20 voix pour et 8 voix contre (M. GHALI Ted-Fernand ; Mme BOURGOIN Evelyne, M. GAGNEPAIN Patrice ; Mme KHEDDAR Haiate ; M. de COURCEL Dominique ; Mme ACIMOVIC Cennet ; M. GARDINIER Frédéric, Mme LECLERC Sylvie).

DECIDE :

D'adopter l'ouverture des crédits supplémentaires et les virements de crédits présentés et

regroupés sous la décision modificative n°1

De charger Monsieur le Maire de transmettre au Comptable Public la présente délibération pour sa prise en charge.

Le 28 novembre 2022

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET

